Municipalité de
Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

viens voir!

AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Consultation publique | Adoption d'un règlement modificateur du règlement de zonage 338-24 ainsi que du plan d'urbanisme 342-24

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du 4 août 2025, le projet de règlement numéro 355-25, intitulé « Règlement modificateur de zonage et plan d'urbanisme ».

Pour faire suite à l'adoption de ce projet se tiendra une **assemblée publique de consultation le mercredi 21 août 2025, à 18 h 30, au Centre d'interprétation du cerf de Virginie, situé au 6 chemin du Barrage, Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, J0X2X0** et ce, en conformité avec les dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU)*.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera présenté. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer seront entendus. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal lors des heures d'ouverture du lundi au jeudi entre 8h00 et 12h00 et entre 12h45 et 16h00 et le vendredi entre 8h00 et 12h00.

Suivant la modification de la carte du Schéma d'aménagement.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements concernant ce projet de règlement est priée de communiquer avec la directrice générale au numéro de téléphone suivant : (819) 449-4134, poste 105 durant les heures normales de bureau ou au dg@sainte-therese-de-la-gatineau.ca.

Le 6ième jour du mois d'août 2025.

Jodane Courchesne

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Jodane Courchesne, directrice générale, greffière-trésorière, de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau, certifie sur mon serment d'office que j'ai publié l'avis de consultation publique aux endroits désignés par le conseil municipal le 6 août 2025 entre 8h00 et 16h00.

Jodane Courchesne

Jodane Courchesne
Directrice générale
Greffière-trésorière